

Mai 2016

Numéro

11

Fronton, notre Ville

Journal municipal d'informations



Edito



Mesdames, Messieurs,
Chers Frontonnais,

Les réunions de quartiers ont débuté le 16 décembre avec Codeval. Ce sont des moments d'échanges sur les sujets globaux de la commune comme des aspects pratiques des quartiers.

Elus et habitants peuvent partager des constats et analyser ensemble les solutions possibles d'amélioration de court et long terme. Nous pourrions résumer par ces deux phrases : «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » mais aussi «tout n'est pas possible mais rien n'est impossible ».

Le développement des communes répond à des contraintes réglementaires. Entre Toulouse et Montauban, au cœur de ce territoire métropolitain en pleine croissance démographique, Fronton est désigné comme un «pôle d'équilibre» aux côtés de Castelnau d'Estréfonds et de Grenade.

La grande difficulté est d'accompagner cette évolution pour qu'elle soit harmonieuse et durable.

C'est vrai pour l'habitat avec la perspective de l'arrivée dans notre ville de près de 3 000 habitants supplémentaires à l'horizon de 2030, sur les 35 000 qui s'installeront dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Comme pour le développement de la vie économique et de l'emploi. Les objectifs, dans le cadre du SCOT sont importants : Le renforcement de l'offre commerciale pour diminuer l'évasion commerciale dans de nombreux secteurs marchands et créer l'emploi pour 3 habitants dans l'artisanat, le service mais bien évidemment le commerce. Nous expliquons ces éléments dans un article de ce magazine.

Là comme ailleurs, je ne peux que vous engager à venir partager vos interrogations avec moi, les adjoints au Maire et les conseillers municipaux afin d'éclairer votre légitime besoin de compréhension.

Enfin, nous avons débuté l'année par l'élaboration du budget 2016. Les enjeux principaux sont présentés dans les pages suivantes. Ce budget a été voté avec un double objectif : défensif et offensif.

60% des nouvelles ressources sont défensives pour préserver notre épargne suite aux baisses des subventions et/ou des transferts de charges nationales, régionales et départementales. 40% des nouvelles ressources sont offensives pour financer les exigences de l'avenir de notre ville, comme les dépenses scolaires et la voirie pour l'essentiel. Nous avons équilibré l'origine de ces nouvelles ressources avec des cessions d'actifs immobiliers inutiles pour la commune, des subventions arrachées aux forceps et bien sûr la fiscalité. Pour cette dernière, une partie correspond à la «dynamique des bases», en clair les impôts versés par les nouveaux contribuables (ménages et entreprises) et une partie sur la hausse des taux. Cette part ne représente que 30% des nouvelles ressources du budget. Je me félicite que ce budget primitif ait été voté par 26 conseillers municipaux sur 29. Les décisions majeures, et parfois délicates, doivent être unanimement partagés pour être approuvés.

Permettez moi à cette occasion de remercier et féliciter le travail quotidien des conseillers municipaux qui, aux côtés des agents, dans une période terriblement contrainte, consacrent une grande part de leur enthousiasme et de leur temps pour que notre ville conserve son harmonie et sa dynamique.

Au plaisir de vous retrouver dans les très nombreux événements qui vont rythmer le printemps et l'été.



Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication
Hugo Cavagnac

Responsables de la publication
Guy Cazorla, Lydie Bernardie,
Maxime Léandris

Conception, réalisation
Lydie Bernardie

Impression
Vizion Publicité
Fronton
Imprimé sur papier PEFC
(Programme de reconnaissance des certifications forestières)

Sommaire

Fronton en images	P.4 - 5
Informations municipales	P.6 - 11
• Budget communal 2016	
• Brèves	
Vie économique	P.12 - 13
• Le commerce dans nos communes : une exigence économique et un besoin social	
• Ouverture des nouveaux commerces	
Développement durable	P.14 - 16
• L'optimisation de la consommation d'eau - La chenille asiatique	
• La dématérialisation des factures - Le verre éco-citoyen - La pollution visuelle	
• La maîtrise de la gestion de l'éclairage public - Le développement des énergies propres	
Urbanisme	P.17 - 19
• PLU : modification et application	
• Nouvelle école élémentaire : suivi des travaux en photos	
Vie culturelle	P.20 - 22
• Bilan : Festival des Enfants et des Livres - Festival du Jeu	
• Les sorties cinéma de cet été	
• En route vers les années 60	
Vie associative	P.23
• Ils n'habitent pas Fronton mais font briller nos couleurs !	
Vie intergénérationnelle	P.24 - 26
• Service Enfance - Jeunesse : programme des activités	
• Séjour des Séniors - Brèves	
• 2 ^{ème} édition des Olympiades Frontonnaises	
Intercommunalité	P.27 - 28
• Services proposés par la CCF	
• Musique en Vignes - Animations de l'Office de Tourisme - Saveurs et Senteurs	
Notre patrimoine	P.29 - 30
Expressions politiques	P.31

Fronton en images



- 1. Ambassadeurs Frontonnais
- 2. Repas des séniors
- 3. Vœux aux Frontonnais
- 4. Réunion de quartier
- 5. Rugby Candy Flag
- 6. Club de la GRS
- 7. Fête de la Saint Vincent
- 8. Galettes avec les exposants du marché de Fronton



Fronton en images



1. Noël des petits Frontonnais
2. Spectacle Service Enfance
3. Animation FranceBleu sur le marché de plein vent
4. Concert d'hiver Musique en Vignes
5. Vente de lunchbox par les enfants du Centre de Loisirs pour financer leurs vacances
6. Chasse aux oeufs par l'association des Petits Frontonnais
7. Salon Fotograf'@Fronton
8. Tournoi de foot Pâques

Infos municipales

Un budget avec 2 ambitions : défensive et offensive

Construire le budget 2016 a été un exercice difficile pour les élus qui ont dû faire des choix dans un contexte assez peu favorable avec :

- **des contraintes que l'Etat fait subir aux collectivités sans compensations** : impact de la réforme des rythmes scolaires, dégrèvements sur la taxe d'habitation, etc...
- **une réduction drastique des dotations** qui constituent, à Fronton, 30 % des recettes de fonctionnement.
- **une inflation normative** qui impacte lourdement les charges de toutes les communes

Les élus ont fait le choix d'un **budget défensif et offensif**.

- **défensif** dans le sens où nous allons **nous unir dans l'effort pour maintenir le niveau d'équipements et de services publics**,
- **offensif** car il est nécessaire de **maintenir notre épargne pour poursuivre les investissements indispensables** à une ville de 6 000 habitants, tout comme pour assurer l'entretien des équipements existants.

Ces deux orientations conjuguent des efforts dans la gestion quotidienne, un recours à l'emprunt modéré, des sollicitations de subventions, une augmentation des produits et des cession d'actifs immobiliers qu'il sera financièrement impossible de rénover ou dont nous n'avons pas le besoin, et pour une partie seulement le recours à la fiscalité.

La baisse des dotations : une aberration dangereuse

Pour comprendre cette baisse, retour sur la contribution de Fronton au redressement des finances publiques :

	2014	2015	2016	2017
Baisse des dotations de l'Etat	- 45 028 €	- 45 028 €	- 45 028 €	- 45 028 €
		- 89 347 €	- 89 347 €	- 89 347 €
			- 89 347 €	- 89 347 €
				- 89 347 €
Perte annuelle par rapport à 2013	- 45 028 €	- 134 375 €	- 223 722 €	- 313 069 €
Perte cumulée 2014 - 2017			716 194 €	

En 2008, l'Etat versait à Fronton une **dotation forfaitaire annuelle de 862 623 €**. Elle sera de 516 979 € en 2017. Cette baisse des dotations, c'est un peu comme si, chaque année on diminuait votre salaire ou votre retraite de sorte qu'au bout de 4 ans, vous ayez perdu une année de revenus.

L'école : une priorité

Le budget de l'école est de près de 6 000 000 € hors voirie d'accès et parking avec :

- 800 000 € d'achat de foncier + 4 000 000 € de travaux + 750 000 € d'honoraires, études, contrôles + 220 000 € de raccordement (ERF, Eau, Assainissement, Gaz, Téléphone, pluvial) + 60 000 € de mobilier et accessoires pour les classes.

Ce projet est soutenu par :

- **l'Etat** : 1 000 000 € en DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- **le Département** : 800 000 € versés en 4 annuités de 200 000 euros
- **la Région** : 25 000 € pour la chaudière bois (montant estimé)
- **la CAF** : 200 000 € de subvention et un prêt sans intérêt de 56 000 €

La commune a réalisé un prêt de 2 000 000 €



Voirie et sécurisation des déplacements : une nécessité

Jusqu'en 2013, l'enveloppe consacrée aux travaux de voirie était de l'ordre de 800 000 € par an. **La baisse des aides du département a conduit les communes à revoir à la baisse ce montant pour maintenir l'équilibre financier de ces travaux.** Aujourd'hui, alors que la demande est grande en aménagements de sécurité pour les piétons, dispositifs de réduction de la vitesse, que Fronton compte plus de 58 km de routes revêtues, que la circulation est plus intense, nous devons accepter de consacrer une enveloppe annuelle complémentaire aux travaux de la communauté de communes pour, année après année, aménager nos quartiers. La tâche sera longue mais **le conseil municipal a décidé d'augmenter les investissements sur la voirie, dès 2016.** Nous affecterons 200 000 € de plus par an en fonds de concours à la communauté de communes. Les services travaillent actuellement au recensement et au chiffrage des travaux. La liste sera prochainement communiquée.

Hausse de la fiscalité : un passage obligé

Les recettes des communes sont en berne, les charges augmentent (hausse des prix des produits, charges de la nouvelle école, ...). Les économies ne suffisent plus et un effort de tous est demandé au travers de la contribution fiscale. Après six réunions de quartier, le message est unanime, **les Frontonnais attendent des routes aménagées, des services pour les enfants, des activités pour tous, des terrains de sports, de la sécurité...** Ces équipements ont un coût. Par exemple, le coût du busage de 150 ml de fossé pour créer un cheminement piéton est de l'ordre de 30 000 € sans les trottoirs. **Le conseil municipal fait le choix d'équilibrer le budget 2016 pour partie avec une hausse des taux qui représentent 30% des nouvelles ressources.** Les autres ressources sont: la cessions d'actifs, de nouvelles subventions et les contributions des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises.

Taxe	Taux 2015	Taux 2016	Taux moyen départemental 2015
Taxe d'habitation	19.32 %	20.72 %	27.10 %
Foncier bâti	18.01 %	20.58 %	24.13 %
Foncier non bâti	77.05 %	77.05 %	93.04 %
Cotisation foncière des entreprises	20.24 %	22.80 %	

Impact sur la feuille d'impôts :

- La part communale du foncier bâti variera de 3.50 € par mois,
- La part communale de la taxe d'habitation variera de 4 € par mois,

Soit une hausse de 7.50 € par mois pour une maison d'une valeur locative moyenne de 3000 €.

La plaine des sports : un projet d'avenir

Fronton compte deux sites sportifs organisés, l'un autour du collège, l'autre autour du lycée. Un troisième espace d'entraînement, impasse de l'Abbé Arnoult (derrière la gendarmerie), complète l'équipement et répond en partie et provisoirement aux besoins de l'école de rugby.

La commune évolue et l'aménagement de nouveaux espaces sportifs a été anticipé dans le Plan Local d'Urbanisme qui prévoit une zone 2 AUL, près de la halle de sports et du lac, sur plus de 10 hectares.

La commune a déposé, en fin d'année 2015, une demande de financement auprès de l'Etat pour l'acquisition du foncier et le CAUE a élaboré un avant-projet sommaire, support de la réflexion de création, dans un premier temps, d'un terrain qui viendra remplacer celui de l'impasse de l'Abbé Arnoult. L'aménagement de cette zone se réalisera suivant un schéma directeur à long terme.

L'ADAP : un engagement sur 6 ans

Fronton fait partie des 25 % des communes qui ont respecté l'échéance de septembre 2015 en déposant, dans les délais impartis, un agenda d'accessibilité programmé. **La mise en accessibilité des bâtiments communaux représente une enveloppe de 800 000 € répartie sur 6 ans.**

Démarche environnementale : le choix du photovoltaïque



Un groupe de travail a relancé le **projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments ainsi que la construction d'un boulodrome couvert.**

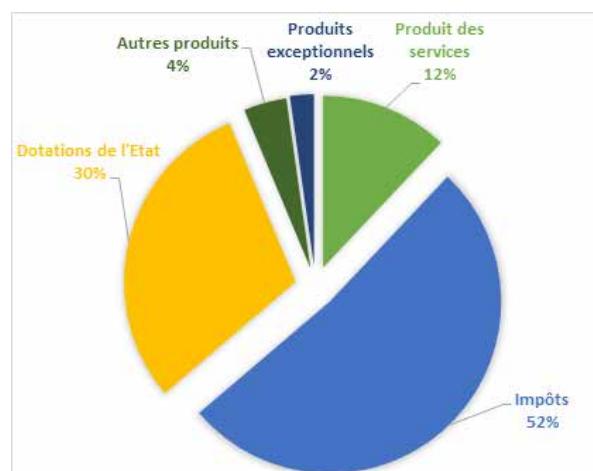
Rappelons que des terrains ont été supprimés lors de l'aménagement des allées du Général Baville et déplacés près de la Halle de Sports. Le maintien du club dans la compétition officielle, club aujourd'hui en 2^{ème} division départementale, a la contrepartie de disposer de 50 terrains, dont certains éclairés, de sanitaires, d'un local arbitre et graphiques.

Le choix de réaliser, sur ce site, un espace couvert allie la dimension énergétique à la pratique sportive. Le projet évalué à 380 000 € sera financé par la vente de kW.

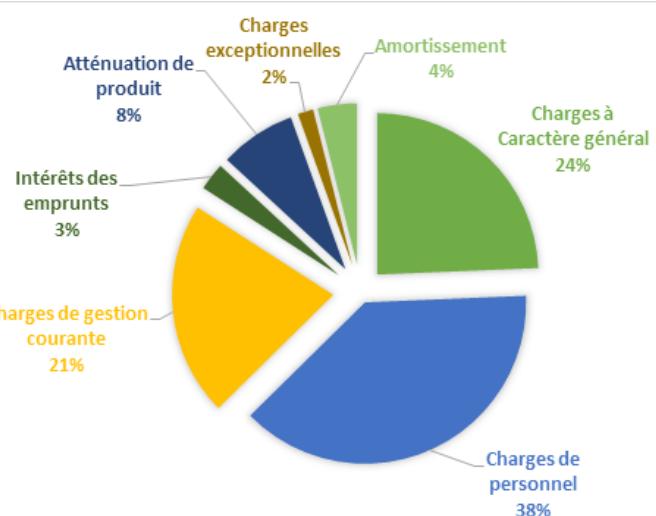
Infos municipales

Le compte administratif 2015

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015 : une forte dépendance à la dotation d'Etat (30 %) et à la fiscalité (52 %)

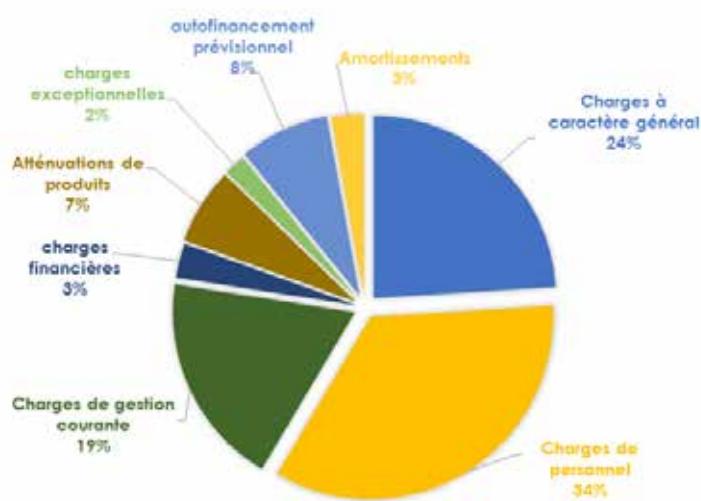


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 : des frais de personnel inférieurs à la moyenne (38 %)

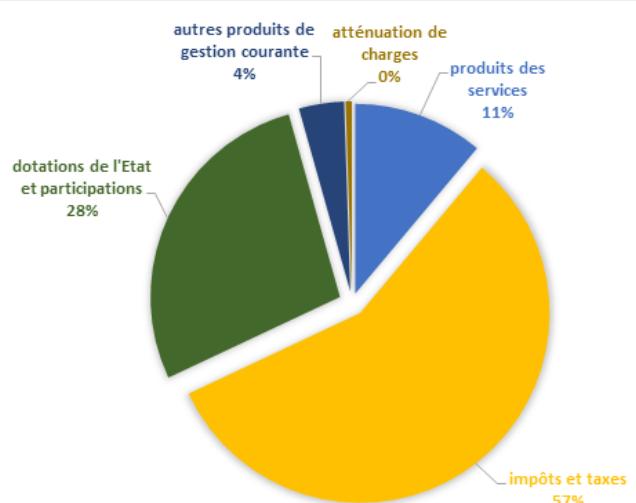


Le budget 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016



En investissement : l'équilibre est atteint à la somme de 6 500 406 €.

Remboursement du capital des emprunts : 483 000 €

Travaux : 5 921 206 €

Subventions : 1 933 391 €

Résultats 2015 : 851 333 €

Report de l'excédent 2015 : 2 598 235 €

Nouvelle équipe à la Police Municipale

Depuis le début du mois, nous avons accueilli deux nouveaux agents



Jean Régis Toulze

Ingénieur agronome de formation, il rejoint par la suite la Gendarmerie Nationale pendant une dizaine d'années, en tant que sous-officier, membre du peloton d'intervention.

Il occupe aujourd'hui la fonction de **Responsable de la Police Municipale** de Fronton.



Benjamin Gallego

Frontonnais, père de famille que certains d'entre vous connaissent déjà pour son engagement dans le foot local, il a servi dans l'armée de terre pendant plus de 10 ans en tant que Chef de Groupe. Il occupe aujourd'hui la fonction de **Gardien de Police Municipale** à Fronton.

Point à date suite au recensement 2016



Le recensement de la population a eu lieu du 20 janvier au 21 février 2016.

Sous l'égide **experte de Monsieur Alain Combaldieu**, coordonnateur nommé par la commune, l'équipe de 15 agents recenseurs a sillonné les rues de la commune pendant plus de 4 semaines. Karine Barrière était l'élu référente sur le dossier.

Grâce à leur travail minutieux et leur persévérance, **la collecte de 2674 logements a pu être réalisée conformément aux exigences de l'INSEE**.

Profitant de la mise en place pour la première fois de la collecte électronique, **65% des réponses ont été effectuées sur internet**.

Les feuilles collectées ont été récupérées par l'INSEE qui va réaliser un long travail de traitement des données de façon **anonyme et sécurisée**. Dans plusieurs mois, nous aurons connaissance de l'évolution de la population de la commune, les caractéristiques de l'habitat, nos habitudes de déplacement...

La municipalité tient à remercier l'équipe de recenseurs qui a effectué un travail de grande qualité et tous les Frontonnais pour leur participation et l'accueil qui a été réservé aux agents. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats définitifs dès que possible.

Infos municipales

Réunions de quartiers : rappels réglementaires

Les déjections canines

Nous rappelons aux propriétaires de chiens et de chats, que pour la salubrité et l'image de notre commune, les animaux domestiques doivent être **tenus en laisse sur le territoire public et les déjections ramassées**.

Ces dispositions réglementaires sont assorties de **sanctions d'amendes** (de 38 euros) et de **mise en fourrière en cas de divagation**.

Merci de votre collaboration active, pour les riverains comme pour les visiteurs.



Prochaines réunions de quartier :

Nizézius : 11 mai Rastel : 24 juin

Pières : 27 mai La Guinguette : 16 septembre

Standinats : 10 juin Boujac : 5 octobre

Les nuisances sonores



- Avec le retour du printemps vous êtes nombreux à reprendre l'entretien de vos jardins au moyen d'outils thermiques et/ou de bricolages pouvant être bruyants.
- Afin de garantir la tranquillité de chacun, nous rappelons que les horaires réglementaires d'utilisation de ces matériels sont :
- **Lundi à Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h**

Utilisation des quads et des motos de loisirs



Un rappel des bonnes pratiques concernant l'utilisation des quads et motos de loisirs apparaît nécessaire. En effet, pour que **la tranquillité publique soit effective, le respect mutuel et les conflits évités**, nous demandons aux utilisateurs de ces véhicules de loisirs d'observer ces quelques règles qui relèvent de la réglementation en vigueur :

- **Véhicules non homologués**, leur utilisation est interdite en dehors des espaces prévus à cet effet et aménagés dans cette optique (circuits).

- **Véhicules homologués** circulant sur des voies prévues à cet effet (routes ou chemins), il est rappelé qu'une utilisation bienveillante est attendue de la part des conducteurs, en matière de vitesse, de bruit et de dégradation des chemins (qui doivent rester en état). D'autres usagers empruntent ces voies de circulation, merci donc de veiller à la sécurité et au confort de chacun.

- **Les quads, 4x4 et motos n'ont pas le droit de circuler**, hors des routes et chemins publics, **sur des terrains privés**, et surtout lorsque ceux-ci sont en culture.

Un support de communication supplémentaire



Depuis peu, la plupart d'entre vous auront certainement remarqué de nouvelles « sucettes » publicitaires posées par la société Attria (Montauban).

Ceci fait suite à un **partenariat gagnant/gagnant**. Une face est consacrée à la Mairie, pour mettre principalement en avant la programmation du cinéma de Fronton et les événements municipaux, et la seconde face est consacrée aux entreprises qui souhaitent faire la publicité de leur activité.

C'est cette publicité qui finance l'installation de ce mobilier urbain, donc **0 euro déboursé par la municipalité**.

Vous êtes une entreprise, un commerçant ou artisan et vous souhaitez mettre en avant votre activité via ce mobilier ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Attria pour connaître toutes les démarches au **05 63 26 58 29**.



766

Vous êtes toujours plus nombreux à suivre les événements Frontonnais sur la page Facebook Ville de Fronton et nous vous en remercions !



Envoyée une fois par semaine et avec plus de 600 abonnés, découvrez la newsletter de Fronton qui vous informe des dernières actualités. Inscrivez-vous sur le site : www.mairie-fronton.fr

La rubrique de Tom

Que pensent les animaux de la Saint-Valentin ?

Mme MANTE, religieuse, témoigne :

« Moi, vous savez, j'aime bien prendre un repas en amoureux avec mon mâle. Alors je l'emmène dans un restaurant romantique, avec de délicieux criquets à manger, très chic... Sauf que voyez-vous, les mâles et la finesse, ça fait deux! Avant même la fin du repas, ils se jettent sur vous pour s'accoupler! Sauf que moi, en tant que religieuse, j'ai fait vœu de chasteté! Alors... J'ai honte! Mais j'ai honte! Je... je les tue! Et puis, comme on n'a pas eu le temps de manger le dessert... je les mange! Vous verrez, ça surprend au début, mais quand on est habitué... ça devient goûteux ! »

Grâce à cette interview exclusive, nous savons désormais que, chez les animaux aussi, la St-Valentin est synonyme d'amour et de romantisme !



Merci à Thomas Gobé pour ce nouvel article plein d'humour !

Retrouvez-le sur :
<https://lepetitfourmillien.wordpress.com>

Stationnement des voitures « ventouses »

« ventouses »

Hormis dans les zones de stationnement bleues, pour lesquelles une réglementation spécifique est déjà en vigueur, nous rappelons que sur tout le territoire de la commune, les **véhicules « ventouses » sont interdits**.

Au sens de l'article R 417-12 du Code de la Route, il s'agit des **véhicules stationnés de façon continue pendant plus de sept jours sur le même emplacement public**. Ce stationnement est considéré par le texte précité comme abusif et est passible d'amende.



Vie économique

Le commerce dans nos communes : une exigence économique et un besoin social



La commune est organisée en deux pôles commerciaux, l'un historique, en centre-ville, et un second en fin de développement à l'entrée sud de la commune. Ce deuxième pôle est inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Toulousain (SCOT) qui s'impose à notre commune. **Le SCOT a vocation à organiser l'activité commerciale locale mais aussi territoriale dans des espaces aménagés en réseaux, stationnement, accès routiers, etc.** Entre ces deux pôles, le long de l'avenue Adrien Escudier et de la route de Toulouse s'est développée, pour compléter l'offre, une série de commerces ces dix dernières années. Ce schéma prévoit, à long terme, une troisième zone située en limite avec la commune de Bouloc.

Sur cette base, le rôle de chacun est de travailler la complémentarité entre ces pôles.

Le rôle de la commune :

- Accompagner

Une première phase a consisté, avec l'OMPAC, à accompagner les commerçants dans l'aménagement et l'accessibilité de leurs boutiques, dans la signalisation des activités et dans des animations pour faire connaître, attirer et ainsi créer une dynamique commerciale durable.

- Respecter

La liberté d'entreprendre date de 1791 et ce principe de droit a été plusieurs fois repris dans différentes lois. Ainsi, seules les installations commerciales dont la surface de vente est supérieure à 1 000 m² sont soumises à l'avis d'une commission départementale (CDAC). Dans cette commission, la commune dispose d'une voix sur les 8 membres qui la composent. **Les projets d'installations commerciales de moins de 1 000 m² n'appartiennent donc qu'à ceux qui les portent et ne sont soumis qu'à autorisation d'urbanisme et de conformité d'établissement recevant du public.**

- Organiser et revitaliser

Le développement des commerces en périphérie du centre bourg peut être une inquiétude mais

l'aménagement du territoire, qui nous est imposé, est pensé à l'horizon 2030 et tient donc compte d'une population en constante augmentation dans le nord du département. D'ici là il nous faut travailler à l'harmonie entre ces deux pôles pour trouver l'équilibre. **Dans le Plan Local d'Urbanisme en révision, le centre bourg doit avoir une place importante pour favoriser le maintien du commerce et développer l'emploi.** La réflexion est engagée avec le cabinet Citadia qui accompagne la commune dans cet exercice de révision.

Le rôle des acteurs économiques :

Les commerçants, les artisans, les entreprises sont les acteurs naturels de la commune. Ils ont vocation à animer, à rendre un service et à créer le lien social. **Seuls ou regroupés en association dans l'ACAPLA, ils ont à cœur de fidéliser le consommateur par la qualité de l'accueil et des produits dans un esprit de constante amélioration de l'offre.**

Le rôle des habitants :

Vivre dans une commune, c'est participer à la vie locale qu'elle soit publique, associative, commerçante. **Par nos achats dans nos commerces, sur le marché de plein vent, contribuons à maintenir à Fronton une vie économique dynamique et attractive.** Nos commerces sont variés, nos artisans et nos entreprises sont performants, nombreux et nous avons donc la chance de disposer d'une offre large et concurrentielle aussi, nous devons tous avoir, dans notre quotidien, **le réflexe de l'achat local.**

Dans le développement économique, comme dans de nombreux domaines, il y a de bonnes idées mais pas d'outils miracles. Soyons donc tous vigilants pour préserver notre qualité de vie sociale et économique. **La force d'une commune se construit avec ses habitants autour de ses services.**

Dans tous les cas, la commune n'a pas la compétence et la capacité de faire le choix ou d'interdire l'installation d'un commerce sous prétexte de réguler la concurrence.

Nouveaux à Fronton

STUDIO K : Cours de pilates



Propriétaire : Mme Garcia, 2, rue derrière la Halle - 07.81.74.47.13
- www.studiokfronton.fr

Horaires : selon publics et disciplines
Du mardi au samedi

ProGeek Informatique



Propriétaire : M. Durrieu Bernard, Futuropôle Les Canis
670 Rte de Toulouse - 09.81.22.23.85

Horaires :
Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

Bulles de poils



Propriétaire : Mme Sciacchitano Angela, 1070 Route de Toulouse – 05.62.10.64.20

Horaires :
Du lundi au samedi de 9h à 19h

LOL prêt à porter (réouverture)



Propriétaire : Mme Laurens Sylvie
800 Route de Toulouse

05 67 06 31 82
Du mardi au samedi de 9h30/13h - 15h/19h



iPetra France : Architecture d'intérieur

Propriétaire : Mme Jeanmart Petra
Contact : petra@ipetra.fr
06.03.79.27.04



Atout Cook Service Traiteur



Propriétaire : M Massif Pascal
465b Chemin du Cotité
06.80.10.79.56

Développement durable

L'éco-responsabilité, un enjeu majeur pour Fronton

La commission « développement durable » de la municipalité de Fronton œuvre sur plusieurs dossiers concernant l'éco-responsabilité; les sujets suivants sont en cours de réflexion :

- L'optimisation de la consommation d'eau,
- Le fleurissement de la ville
- La création du verre éco-citoyen,
- La pollution visuelle
- La maîtrise de la gestion de l'éclairage public
- Le développement des énergies propres : le gaz de ville, le photovoltaïque

L'optimisation de la consommation d'eau

L'axe prioritaire ouvrant le débat n'est pas récent et a déjà fait couler beaucoup d'encre : la consommation d'eau.

La question de la gestion des ressources en eau concerne les acteurs privés comme les acteurs publics et professionnels. **Les collectivités se doivent d'impulser une dynamique par l'exemplarité en optimisant la mise en place d'une démarche de maîtrise de la consommation.**

Pour cela, un stagiaire en environnement sera accueilli en stage dès 2017 pour réaliser un état des lieux des structures communales et proposer des solutions en vue de réduire la consommation d'eau de notre commune,

- **économiquement**, cette réduction permet de diminuer les factures d'eau et de faire des économies, parfois considérables et souvent amorties en quelques mois.
- **écologiquement**, elle contribue à la préservation de l'environnement en sollicitant moins les ressources naturelles.

Au niveau des espaces verts, pour diminuer la



1 m3 d'eau assaini à Fronton = 3.70€ en 2015

Un robinet qui goutte consomme 43 m3 par an soit 159.10€

Une chasse d'eau qui fuit jusqu'à 200 m3 par an soit 740€

Les moyens pour réduire notre consommation d'eau :

- Un mousseur-économiseur d'eau installé sur un robinet qui coûte en moyenne 10€ à l'achat **réduit de 6 à 12 litres le débit**.
- Un pommeau de douche économiseur (30€ environ à l'achat) **réduit de 12 à 20 litres**. Sachant qu'une seule douche de 3 minutes consomme environ 60 litres, l'économie est de 5 m3 ou 18€50.
- Un récupérateur d'eau de pluie de 1 m3 avec un remplissage jusqu'à 30 fois par an en moyenne apporte une **économie de 30 m3 ou 111€**.

consommation d'eau, le choix variétal vise des **plantes peu consommatoires en eau**, les plantations sont réalisées à des dates judicieuses, un paillage est installé autour des plantations. Enfin, **le système d'arrosage est muni d'électro-vannes dont l'ouverture et la fermeture sont commandées par un programmeur adapté en fonction de la date ou de la météo** (suspension des arrosages en cas de période pluvieuse).

Le secteur professionnel doit également être sensibilisé. Pour se faire, bon nombre d'actions existent déjà avec les systèmes de réduction des arrosages ou débits d'eau ainsi que les économies d'eau par récupération d'eau de pluie.

Paradoxalement, cette dernière, gratuite, durable, écologique est malheureusement négligée.

Les particuliers ne sont pas en reste sur l'économie et l'optimisation de la consommation d'eau. Bon nombre d'actions permettent la réduction de la consommation des ménages. Quelques gestes simples sont à mettre en place dans le domaine de la gestion de l'eau.



Développement durable

Qu'est-ce que la chenille asiatique ?

Il s'agit d'une espèce envahissante de chenille qui figure depuis 2008 sur la liste d'alerte de «

l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes ».


La chenille asiatique ou «Pyrale du Buis» porte bien son nom puisque elle ne consomme (en Europe du moins) que des feuilles de buis, causant des dégâts très importants sur cet arbre, jusqu'à l'éliminer. On remarque sa présence par le brunissement des feuilles, qui s'assèchent puis tombent. Pour ne rien arranger, les papillons issus de cette larve pondent ensuite sur et sous les feuilles du buis, avec trois

cycles de reproduction : au printemps, en juillet et en septembre.

Comment lutter contre ces chenilles ?

Se nourrissant exclusivement de buis elles concentrent les principes actifs de celui-ci, lesquels sont toxiques pour les oiseaux. Elles n'ont donc pas de prédateurs.

Pour enrayer la propagation de la chenille asiatique, on peut utiliser un **produit biologique à base de Bacillus thuringiensis (bacille de Thuringe)**, qui doit être pulvérisé sur et sous les feuilles de buis, pour atteindre toutes les larves. L'opération est à renouveler régulièrement et en fin de journée de préférence quand les abeilles ont fini de butiner. Cette opération peut aussi s'effectuer avec de la « **terre de diatomée** », **insecticide naturel**.

La dématérialisation des factures est en marche

Dans le souci constant d'améliorer notre responsabilité environnementale et l'empreinte de notre activité sur la nature, la ville de Fronton initie un nouveau chantier visant **la dématérialisation de documents transitant entre la mairie et ses fournisseurs**. Cela permet aux prestataires de la commune de transmettre des documents via une plateforme sécurisée, alors qu'ils étaient auparavant envoyés par courrier postal.

Rappelons que la commune est engagée dans un protocole de dématérialisation comptable depuis 2012.

Le verre éco-citoyen

La commission « Développement durable » va mettre en place un **verre éco-citoyen permettant de réduire les déchets plastiques lors des nombreuses manifestations et de communiquer sur un support nouveau et ludique**.

Finis les gobelets plastiques dans nos poubelles, les associations pourront utiliser lors de leurs manifestations ces verres que la municipalité mettra à leur disposition dans le courant de l'année 2016.

Un **système de consigne**, moyennant 1€ sera mis en place. Soit le verre est rendu et la consigne restituée, soit le verre est conservé par l'utilisateur.



1
Je prends mon gobelet
CONSIGNÉ



2
Je l'utilise
et je le garde pendant
toute la manifestation



3
Je rends mon gobelet
On me rend ma consigne
ou je le garde
en souvenir

La pollution visuelle

La gestion de la pollution visuelle (panneaux publicitaires, tracts,...) est un acte écologique majeur.

Les nombreux dispositifs proposés par la commission permettront l'évaluation des actions à mener qui permettront de pérenniser cette démarche citoyenne. Notre entrée de ville se verra très prochainement délestée de ces panneaux intempestifs qui polluent notre paysage. A suivre...



Développement durable

La maîtrise de la gestion de l'éclairage public



Aujourd'hui 6000 communes Françaises procèdent à l'extinction de l'éclairage public au milieu de la nuit, et ce pendant plusieurs heures.

Le constat est qu'en éteignant l'éclairage public pendant une durée de 4h chaque nuit, une commune de taille similaire à la nôtre réalise une économie de 34% du montant annuel de sa facture d'électricité. Pour les collectivités, le coût de cet éclairage est très élevé, et le service réellement rendu aux usagers, à ces heures avancées de la nuit, est par définition peu efficient.

Au-delà de l'aspect strictement économique, cette réflexion que nous initions aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de nos efforts en matière de développement durable et de responsabilité environnementale, chère à nos yeux.

Nous étudions donc avec attention l'option de procéder à l'extinction de notre éclairage public, pendant quelques heures de la nuit.

Une question est cependant d'ores et déjà soulevée par les élus de la ville, s'agissant de la sécurité de certaines

zones. L'obscurité remet elle en cause la sûreté de certains endroits ?

Effectivement, si ce projet devait voir le jour, il semble nécessaire que certaines zones de Fronton restent allumées de manière discontinue, et ce dans le but d'en garantir la sécurité. Ces zones sont en cours d'identification, et nous avons interrogé M Viala, Lieutenant de Gendarmerie à Fronton, pour obtenir son expertise.

Tout d'abord, pour l'année 2015, les chiffres communiqués par le Lieutenant Viala montrent que les infractions commises entre minuit et 6 h du matin représentent seulement 6% du total des infractions dont l'heure de commission est constatée, contre presque 20% entre 12h et 18h.

Par ailleurs, et toujours selon le Lieutenant Viala, l'éclairage public est « un facteur facilitateur pour la commission d'actes » et il ajoute, « qu'en l'absence d'éclairage public, le délinquant potentiel est nécessairement obligé d'utiliser ses propres moyens lumineux qui auront pour effet d'attirer l'œil de témoins et/ou des patrouilles des forces de l'ordre ».

L'éclairage, s'il est un facteur rassurant par ailleurs, ne semble donc pas être un facteur aggravant de la délinquance.

Dans un but de sécurité (notamment routière) et toujours selon notre interlocuteur, le maintien de l'éclairage reste nécessaire dans les endroits de la ville tels que les carrefours routiers ou encore les zones commerciales.

Nous incluons et tenons compte de ces données dans notre travail préliminaire de réflexion.

Le développement des énergies propres : le gaz de ville

Suite à la réunion du quartier de Jean Bouin qui a mis en évidence le souhait de plusieurs administrés de voir leurs habitations raccordées au gaz de ville, une pré-enquête est actuellement en cours auprès des habitants de ce secteur de la ville. **Le résultat de ce questionnaire a pour but l'étude par GrDF de la faisabilité des travaux d'acheminement en gaz naturel.**

Au vu de l'intérêt suscité par ce projet, la municipalité, en collaboration avec GrDF, organise une **rencontre pour tous les Frontonnais désireux d'avoir de plus amples informations sur les modalités de raccordement au gaz naturel.**

Cette journée est fixée au **jeudi 9 juin en présence de représentants de GrDF** et se déroulera en deux temps :

Dès 7h30, vous pourrez vous rendre sur l'esplanade Pierre Campech pour y découvrir divers matériels de démonstration dans le véhicule showroom de GrDF qui y

sera stationné : chaudière, plancha, insert, cheminée... **Et à partir de 14h**, la rencontre sera consacrée à la présentation des modalités de raccordement proprement dit, à la présentation des offres du distributeur, ainsi qu'à un moment de questions/réponses pour un éventuel raccordement. Cette présentation aura lieu au Préau des Chevaliers de Malte (derrière la Mairie).



Le Plan Local de l'Urbanisme

La modification N°2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été validée lors du conseil municipal du **27 janvier 2016** et est appliquée depuis le **05 février 2016**.



L'objectif de cette modification était de nous mettre en conformité avec la loi « ALUR » et notamment d'intégrer :

- La suppression du coefficient d'occupation du sol (COS)
- La suppression de la notion de superficie minimale pour pouvoir construire dans certaines zones.

Nous avons profité de cette modification pour **réajuster certaines règles du PLU de Fronton**, par exemple :

- Augmentation du pourcentage de panneaux photovoltaïques sur les toitures (passe de 30 % à 50%)
- Augmentation de la surface à partir de laquelle une place de stationnement est obligatoire dans certaines zones (passe de 40m² à 60m²), etc.

Pour pallier à une urbanisation anarchique, nous avons mis en place un **coefficients d'emprise au sol. Il est de 0,13 si assainissement individuel et de 0,30 si assainissement collectif**.

En parallèle de cette modification et avec l'aide du cabinet d'étude « CITADIA », nous menons actuellement la révision du PLU.

Le but de cette révision est de prévoir et de maîtriser l'urbanisation de Fronton pour les 10/15 prochaines années.

Le SCOT Nord Toulousain (Schéma de Cohérence Territoriale) nous a fixé plusieurs objectifs, tous très importants et très ambitieux pour l'avenir de Fronton. Nous nous devons d'atteindre ces objectifs.

A titre d'exemple voici un de ces objectifs :

- Atteindre 9000 habitants à l'horizon 2030 et ce sur la base de 25 logements en moyenne par hectare, et tous logements confondus (Collectifs, individuels, sociaux...).

En adoptant ce scénario, Fronton a pour quota 45 hectares de terrains constructibles à respecter : or Fronton dispose actuellement de 130 hectares de terrains constructibles, soit 85 hectares au-delà de ce seuil. Ce sont autant de surfaces constructibles à suspendre provisoirement jusqu'aux prochaines révisions du PLU afin de réguler la construction d'habitations nouvelles.

Nous est donc confié le difficile travail d'optimiser le découpage des zones constructibles de façon à résorber ce surplus.



Voirie

Nous allons mettre en place des **ralentisseurs sur nos rues les plus exposées aux excès de vitesse et les plus fréquentées par les piétons**, notamment par les enfants qui se rendent à l'école.

Les deux premières créations seront :

- La rue Falguières, face au cinéma
- le chemin de Capdeville

Suivi de chantier de la future école élémentaire

Les travaux avancent, la nouvelle école prend forme...



Suivi de chantier de la future école élémentaire



Vie culturelle

Retour sur le festival « Des Enfants et des Livres »

Les 17, 18, et 19 mars s'est tenu le traditionnel festival littérature jeunesse « Des Enfants et des Livres »



Six auteurs-illustrateurs : Lionel Hignard, Philippe Jalbert, Marie Vaudescal, Stéphane Sénégas, Claire Garralon et Frédéric Maupomé ont rencontré les élèves des écoles maternelles Garrigues et Balochan, de l'école élémentaire Jean de la Fontaine ainsi que de l'école primaire de Villaudric.

Une large sélection d'albums, de BD et de documents de littérature jeunesse de la Librairie de la Renaissance était proposée au public à l'Espace Gérard Philippe ainsi qu'une séance de dédicaces par les auteurs présents.

Une exposition « Au fil des contes » prêtée par la Médiathèque Départementale proposait un parcours basé sur 13 contes de différentes parties du monde.

L'association Déco Loisirs animait un atelier créatif « Récup'Art ».

Et pour « l'Heure du conte », les contes tutti-frutti par Lisa Racine avaient pour thème le jardin.

Ce festival rencontre chaque année un succès grandissant auprès des familles.



Retour sur le Festival du Jeu - 3^{ème} édition

Le weekend du 7 et 8 mai, les Frontonnais et les joueurs des environs se sont retrouvés très nombreux autour d'activités ludiques en tout genre !



Le Festival proposait un **espace de jeux de société** pour tous, ainsi qu'un **espace auteurs**, où les joueurs ont pu essayer, avec leurs créateurs, des prototypes ... peut-être les futurs jeux de demain ? Les festivaliers ont également

bien profité des **espaces enfants, grands jeux en bois, molkky, jeux de rôles, jeux de figurines et de cartes**.

Cette année, l'**espace jeux de rôles** était animé par un nouveau partenaire du festival, l'association montechoise des Vagabonds de l'imaginaire, qui a proposé des initiations et des parties palpitantes aux festivaliers ... ravis !

Les trois tournois organisés par Pose Ton Pion ont rencontré un vif succès. Le **tournoi Krosmaster** était un « qualificatif salon », et certains joueurs sont même venus de Montpellier (merci à eux!). Le **tournoi Yu-Gi-Oh victoires scintillantes Sneak Peek** était une avant-première très attendue, et les cartes ont volé dans des batailles frissonnantes !

La ludothèque tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur, sans eux, ce week-end ne serait pas possible; ainsi que les nombreux partenaires : Pose Ton Pion, Les Vagabonds de l'imaginaire, Trolludik, les Francs archers, Kid Sport, le MALT, Garö Molkky et Vivre à propos.

Rendez-vous les 22 et 23 avril 2017 pour une quatrième édition toujours plus ludique !

Les sorties cinéma de cet été



Les beaux jours et la chaleur arrivant, c'est plus que jamais le moment de profiter du confort et de la climatisation de la salle du cinéma ! Surtout que **le programme de l'été s'annonce alléchant avec des films de tout style et de tous les genres**.

Petits et grands seront à l'honneur avec l'arrivée de trois films d'animation très attendus : « **Le monde de Dory** », la suite du « **Monde de Némo** », un nouvel opus des aventures de l'écureuil Scrat et de ses amis, l' « **Age de glace : les lois de l'univers** » et enfin « **Comme des bêtes** », un dessin animé qui vous fera regarder vos animaux de compagnie d'une façon un peu différente...

Du spectaculaire pour toute la famille également avec de nouvelles versions de « **Tarzan** », de « **Peter et Elliott le dragon** », de « **SOS fantômes** » ainsi qu'avec le dernier film de Steven Spielberg « **Le bon gros géant** ».

A réserver aux plus grands : le grand retour de « **Jason Bourne** » avec Matt Damon, de la science-fiction avec « **Star Trek sans limites** » et de l'héroïc fantasy avec « **Warcraft, le commencement** ».

Le rire ne sera pas absent des écrans sur cette période puisque vous pourrez voir le duo Jean Dujardin-Virginie Efira dans « **Un homme à la hauteur** » et apprécier le retour de Franck Dubosc dans « **Camping 3** ».

Les films d'auteurs n'en seront pas pour autant oubliés car s'annonce avec le prochain Festival de Cannes, l'arrivée des prochains films de Woody Allen « **Café society** », de Pedro Almodovar « **Julieta** » et de Paul Verhoeven « **Elle** » avec Isabelle Huppert.

De quoi passer de bons moments dans votre salle de cinéma !





En route vers les années 60'

Les 4 et 5 juin prochains se tiendra un nouvel événement consacré aux voitures anciennes.

La municipalité en partenariat avec deux grands collectionneurs frontonnais, **Michel Justou et Victor Beltrami**, organise une grande exposition de voitures anciennes des années 60 et d'autres modèles populaires ou prestigieux au centre-ville. Divers objets, documents et photos des sixties seront également présentés durant ces deux journées.

PROGRAMME

Le samedi, une **inauguration suivie d'un apéritif** aura lieu à 11h30 devant la halle où se tiendra une grande partie de l'exposition de voitures qui sera ouverte jusqu'à 19h30.

Le dimanche :

Dès 9h, seront ouvertes les **inscriptions à la Halle pour une balade dans les vignes à bord d'une voiture mythique de l'époque**.



Le départ est programmé vers 9h30 vers Villaudric avec une halte au **Château Caze** chez Martine Héral puis les participants seront accueillis par Marie-Ange et Jérôme Soriano pour une **dégustation de Château Joliet** à la **Maison des Vins et du Tourisme**. La matinée se terminera par une dégustation animée par son directeur, Benjamin Piccoli, des différents vins du vignoble devant le Château Capdeville.

Vers 13h, les participants pourront rester pour un repas type « **Auberge Espagnole** » au centre- ville, sur l'esplanade Pierre Campech. Le public pourra profiter de la visite des **expositions et du Musée des Pompiers** jusqu'à 19h.



Les commerçants de l'association **ACAPLA** qui ont prévu leur fête au même moment, participeront à cet évènement par la mise en valeur de leurs vitrines et assureront des animations et proposeront des repas.

La médiathèque s'associera à l'évènement en présentant des livres, documents, CD et films des années 60 durant toute la semaine.

Ils n'habitent pas Fronton mais font briller nos couleurs !

Notre ville compte plus de 70 associations, œuvrant toutes dans des domaines variés. Pour les soutenir au mieux, chaque année, la municipalité s'engage auprès d'elles en apportant son aide financièrement, via les subventions, mais aussi avec le personnel municipal et nos nombreuses infrastructures.

Grâce aux actions des associations Frontonnaises, les piliers sociaux que sont la **solidarité et l'entraide** sont ensuite mis en œuvre concrètement, permettant d'accueillir dans leurs rangs des adhérents venant aussi bien de Fronton que des communes alentour, mais qui, tous ensemble, contribuent à la renommée de notre ville.

C'est cette richesse, ce **partage des valeurs d'engagement, d'altruisme et de passion**, qui permettent le maintien d'un tissu associatif développé. En effet, c'est grâce aux adhérents qu'une association vit, et c'est grâce aux associations, que des adhérents, en particulier dans le domaine sportif, connaissent des succès hors normes.

Qui sont ces sportifs de haut niveau venant pratiquer leurs passions auprès d'associations Frontonnaises ?
On peut citer quelques uns...



Céline Henrich,

membre de l'association **Les Archers Frontonnais**, habite à Orgueil. En mars dernier, elle est devenue Championne de France Handisport de Tir à l'Arc en établissant un nouveau Record de France: 623 points, record qu'elle bat pour la 4^{ème} fois cette saison. Elle détient les records de France et les titres de Championne de France à la fois en salle et en extérieur.



Marie Gielen,

membre de **l'USF Cyclisme**, habite à Bouloc. Cycliste régulièrement sélectionnée en équipe de France (junior 2) et presque toujours sur les podiums, elle est reconnue « athlète de haut niveau » par le Ministère des Sports.



Maxime Garde,

membre de **l'USF Athlétisme**, habite à Léojac. Ce vice-champion de France 2015 du 200 mètres en salle, demi-finaliste des championnats de France 2016 du 60 mètres en salle, décroche médailles et sélections internationales les unes après les autres.



Et la situation inverse existe aussi:

Simon Fouillassar, Frontonnais, membre de **l'association de judo « Les Ours »** à Grisolles est devenu champion de France de judo en mars dernier.

Autant d'illustrations qui attestent notre rôle de «ville centre» au service du territoire Frontonnais et que le monde associatif de notre ville permet de **hisser régulièrement les couleurs Frontonnaises hors de notre région**.



A vos agendas !

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Fronton vous invite à participer à la traditionnelle **Fête de la Musique** qui aura lieu le **samedi 18 juin**. Au programme de cette soirée, Pop Rock et Soul avec les groupes « The Roots » et « Rimshot ». L'école de musique sera également de la partie. A 22h, un **feu de la Saint-Jean** viendra compléter les animations musicales. Les membres du Comité seront heureux de vous accueillir dès 20h pour le repas qu'ils organisent sur l'Esplanade Pierre Campech. Pour y participer vous devez **réserver au 07.62.86.74.45**. Le prix du repas est fixé à 13 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants.

Le Comité des Fêtes organise la traditionnelle **fête locale les 2, 3 et 4 septembre** prochain. Entre Pop Rock et variété, vous pourrez assister aux représentations des groupes « London » le vendredi, « Calypso » le samedi, et « Karma » le dimanche. Un feu d'artifice ouvrira les festivités le vendredi soir au lac Xeresa.

Le traditionnel **Forum des associations** 2016, se déroulera le **samedi 10 septembre** à la Halle des Sports.

Vie intergénérationnelle

Service Enfance-Jeunesse : activités à venir...

FESTIDAY 5

Le Far West jusqu'à FRONTOWN

Programme :

- **à partir de 14h30** : ouverture du **Grand Jeu familial Frontown** pour tous les âges, avec épreuves sportives et culturelles à la rencontre des personnages du Far West.
- **16h** : **goûter offert à tous**
- **17h** : **Spectacle « Saloon »** (durée d'environ 1h), avec la participation de l'école de musique Intercommunale, Kidsports et le CAJ de Fronton.
- **19h** : **apéritif offert à tous** et rendez-vous avec **l'association Fronton Retraite Active** pour un **cours d'initiation à la danse country**.

Au programme cet été...



JUILLET

- Sortie baignade chaque semaine (soit piscine ou base de loisirs exemple st sardos), une veillée par semaine,
- Mini camp pour les 7/8 ans à Cap découverte : camping, pédalo, journée à Cap Découverte et visite de cordes sur ciel. Prix 120 euros,
- Séjour à la mer pour les 9/11 ans à Narbonne : balade à vélo, 2 activités aquatiques, baignade. Ce séjour est complet (15 places),
- Bivouac inter centre avec Villaudric à Cepet : veillée partagée et journée sur Cepet.

AOUT

- Mini camp pour les 7/11 ans (2 jours /1 nuit) la semaine du 16 au 19 aout,
- Soirée pyjama et lecture de conte pour les 5/6 ans,
- Soirée karaoké pour les 7/11 ans,
- Sorties : walibi, piscine, cinéma, tepacap à Rieumes, Les Vergers de Notre Dame, base de loisirs de Solomiac, base de loisirs de la Ramée, Ingréo.

Mini-fête sur chaque ALAE, les jeudis, veille de vacances scolaires.

De 16h15 à 19h, chaque ALAE ouvre ses portes aux parents autour d'un goûter.

Les prochains Stages Sportifs

- **Du 6 au 8 juillet** : les « Eaux'lympiades », Aquatica, piscine de Villemur et ventrigliss.
- **Du 11 au 14 juillet** : les « Eaux'lympiades », Aquatica, piscine de Villemur et ventrigliss.
- **Du 22 au 26 aout** : jeux set et match : tennis, ping pong, volley, tennis ballon, speedminton...

Vie intergénérationnelle

Séjour de nos séniors au Pays Basque

Le séjour Séniors (ANCV) 2016 aura lieu à Urrugne au Pays Basque du 11 au 18 juin 2016. Vous serez 46 personnes à partir. Le prix est fixé en fonction des ressources (soit 430 euros ou 220 euros par personne).



Programme :

Jour 1 : Arrivée à Urrugne

Jour 2 : Balade vers le fort de Socoa - soirée loto

Jour 3 : En route vers Biarritz, le phare, le Rocher de la Vierge, les plages - Balade pédestre dans le village d'Arcangues.

Jour 4 : Activités créatives, pétanque, ou repos - Soirée Karaoké.

Jour 5 : Espelette : visite de l'atelier du piment et dégustation – visite de St-Jean-pied-de-Port – Au retour, à Osses, visite d'une boutique musée dédiée à l'espadrille.

Jour 6 : Au choix, activités sportives, de relaxation, ou balades – Soirée basque.

Jour 7 : Activités créatives – Thé dansant

Jour 8 : Retour dans le Frontonnais.

En bref...



Dématérialisation des aides CESU :

Les bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou de la PCH (Prestation de compensation du handicap) **pourront désormais recevoir le montant habituellement versé via des chéquiers papiers sur un compte « Pass CESU » accessible sur le site :**

www.cesu-sodexo.fr

Le dispositif permet aux bénéficiaires de rémunérer leurs intervenants en quelques clics.

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) aide au financement des travaux et accompagne dans ce projet les personnes désireuses de réaliser chez elles des aménagements dans le but d'adapter le logement à la baisse de mobilité. Pour plus d'informations : www.anah.fr ou 05.34.33.32.31 (Conseil départemental)

Comment aider les malades d'Alzheimer ! Quelques réponses pratiques sur www.geriatrieonline.fr, site sur lequel médecins et professionnels de l'aide à domicile exposent des **solutions pour communiquer, aider à marcher, lutter contre l'oubli des médicaments, etc.**

Le ministère de la Santé en partenariat avec les Conseils Départementaux a lancé un **portail en ligne destiné à faciliter l'information et les démarches des personnes âgées.** On y retrouve par exemple un annuaire des établissements médicalisés, ou encore un simulateur de « reste à charge » pour l'entrée en EHPAD... L'ensemble de l'offre sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr



Vie intergénérationnelle



Olympiades Frontonnaises : 2^{ème} édition

Suite au grand succès de la 1^{ère} édition en 2015 et l'engouement généré, la municipalité a décidé de renouveler l'événement.

Ce sont plus de 500 personnes qui ont participé l'an dernier à cet événement en partageant d'excellents moments de convivialité restant dans les souvenirs de chacun.

Les Olympiades reviennent en 2016 :

- **WEEK END FESTIF** (ouverture, épreuves et soirée de clôture) : **Vendredi 26 et Samedi 27 Août 2016**
- **REUNION PUBLIQUE** : **Jeudi 26 Mai à 20h30** à l'espace Gérard Philipe
- **DATE LIMITÉE INSCRIPTIONS OLYMPIADES 2016 :** **Dimanche 3 Juillet 2016 inclus**

Les inscriptions se font auprès des délégués de quartier dont les noms sont mentionnés sur le site internet de la Mairie et sur la page Facebook Olympiades Frontonnaises (nous recherchons encore des délégués pour les quartiers de Rastel, Le Buguet, La Guinguette). La commission d'organisation tiendra également des permanences pour informations et/ou inscriptions :

- le **jeudi 2 juin** au marché (10h à 12h - Place du puits)
- le **dimanche 12 juin** (10h à 12h - Place du puits)
- le **samedi 18 juin** (19h à 21h - Place du puits)
- le **samedi 25 juin après-midi** (15h à 18h - Place du puits)


« Le 1^{er} avril et le 2 avril dernier, à l'espace Gérard Philipe, **227 donneurs se sont présentés pour donner leur sang, dont 221 Frontonnais** pour faire gagner des points à leur quartier dans le cadre des Olympiades Frontonnaises.

Les bénévoles de l'association de l'Amicale du Don du sang de Fronton souhaitaient participer à cette seconde édition afin de **marquer les esprits**, l'objectif étant de **sensibiliser le public et de montrer que donner son sang est un acte citoyen**.

Depuis plusieurs années les dons sont constants sur la commune mais les besoins sont en progression sur l'ensemble du territoire. **Cette très sympathique manifestation a donné l'occasion de se faire connaître à un plus large public et de récolter d'avantage de dons.** Nous espérons les revoir sur nos collectes le reste de l'année.

Les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Venez, revenez, nous avons besoin de vous ! Quel que soit votre groupe sanguin, **votre don sera toujours très utile pour un malade**. Prenez un peu de votre temps pour donner votre sang ! Vous pouvez donner de 18 à 70 ans. **Prochaine collecte : mardi 19 juillet.** »

Martine Cazorla,
présidente de l'Amicale du Don du Sang de Fronton

Le vendredi soir à partir de 19h : **Cérémonie d'ouverture et Flash mob** :

- Cérémonie d'ouverture avec défilés de présentation des équipes de quartiers, avec porte drapeaux et blasons de chaque quartier. Départ rue de la République jusqu'à l'esplanade Pierre Campech.

Le quartier tenant du titre, Codeval, ouvrira la marche avec le serment Olympique et trophée. Derrière, suivront les autres quartiers selon le classement 2015.



- Vin d'honneur offert par la municipalité,
- Flash mob de chaque quartier à tour de rôle pendant le repas sous le principe de l'auberge espagnole.

Le samedi de 9h à 17h : **Epreuves** :

Epreuves pour enfants / poney, Handi sport basket, Marche / Communitat Valenciana (marche et questions culture), Tir à l'arc / Action Cambodge, Tournoi de pétanque, Club canin (épreuves pour chiens), Foot / Chorale, Vélo / Athlé, Quiz musical / Philatélie, Tennis, Jeux de société, Tournoi de sumo

Le samedi à 17h :

Tous les quartiers se rejoindront pour la dernière épreuve du ventrigliss (course / duels de quartiers).

Le samedi à partir de 19h : **Soirée de clôture**

Apéritif offert par la municipalité, repas sous le principe de l'auberge espagnole, publication du classement final et soirée dansante organisée par le même DJ que l'an passé :)

Informations pour ces nouvelles Olympiades :

Quelques règles ont été modifiées concernant le nombre de participants, retrouvez toutes les informations sur :

www.mairie-fronton.fr

 Olympiades Frontonnaises

Au plaisir de vous retrouver des plus nombreux pour partager de nouveaux excellents moments.

Rappel de services proposés par la Communauté de Communes du Frontonnais

La Communauté de Communes du Frontonnais, créée au 1er janvier 2013 exerce la compétence « création et gestion d'un service d'aide à la personne ». Elle a donc la charge des services suivants, autrefois gérés par le CCAS de Fronton :

Transport à la demande et portage de repas

La Communauté de Commune du Frontonnais (CCF) offre la possibilité aux **personnes sans moyen de transport** d'assurer une navette aller-retour vers tous les lieux indispensables à la vie de tous les jours : banques, postes, courses, rendez-vous médicaux etc. **La zone desservie est celle du territoire de la communauté de communes, ainsi que vers Grenade ou Villemur pour les besoins spécifiques (radiologie, ophtalmologie...).** Ce service entièrement gratuit nécessite une prise de rendez-vous.

De la même manière, la CCF propose depuis 2014 aux **personnes âgées de 65 ans minimum et en situation de handicap ou d'isolement**, la livraison ponctuelle ou habituelle de repas à domicile. Aujourd'hui une centaine de personnes bénéficie de ce portage sur le territoire de la CCF, et les tournées ne cessent de s'agrandir pour les agents dévolus à ce service. **Il est possible de prévoir des menus personnalisés, par exemple sans sel ou sans sucre.**

Pour tous renseignements sur ces services, adressez-vous au **pôle social de la CCF**
au **05.34.27.63.94** ou polesocial@cc-dufrontonnais.fr

Atelier équilibre

Chaque année, une personne sur trois de plus de 65 ans est victime de chute, avec les conséquences que l'on connaît. Les causes principales : ostéoporose, perte de l'équilibre, inactivité... Or, 30 à 60 minutes d'exercice par jour permettent d'augmenter la force musculaire, la souplesse, et donc maintenir l'équilibre. Il peut s'agir de marche, de nage, ou simplement de jardinage.

Informations et inscriptions : directement auprès d'**Aurélie BUHAGIAR - 06.11.63.76.29**



Rappel : déchets verts et gravats



Tout en privilégiant la démarche citoyenne d'apport individuel en déchetterie, le pôle Protection de l'environnement de la CCF met en place un système d'évacuation des gravats et déchets verts. Ce service exceptionnel est à envisager dans le cas de volumes importants (démolition de maçonnerie, élagage...). Une benne est mise à disposition pour les administrés qui en feront la demande pour une durée maximale de 3 jours consécutifs.

Pour les déchets verts, des bennes d'une contenance de 8, 10 ou 13 m³ sont disponibles.

Pour les gravats, les contenances sont de 6 ou 8 m³.

Les bennes sont proposées au tarif de 70 €, après réservation auprès du pôle Protection de l'environnement, au minimum 5 jours à l'avance.

Contactez le pôle Protection de l'environnement par téléphone au 05.62.79.15.30 et par mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

Intercommunalité

Musique en Vignes - 28^{ème} édition Un festival qui valorise son territoire

FESTIVAL
DU 17 JUIN AU
19 JUILLET 2016



Parrainé par le compositeur bordelais Christian LAUBA, la deuxième partie du festival « Musiques en Vignes » se poursuivra dès le printemps et jusqu'en octobre, avec comme moment fort, salle Saint Pierre des Cuisines à Toulouse le 1^{er} juillet, une représentation en solo et duo : piano et saxophone.

Vendredi 17 Juin à 20h30 à l'église de Vacquiers :

Récital par le jeune pianiste Florent Féral. Dégustation du Domaine des Pradelles et Château Plaisance

Jeudi 30 Juin : de 14h30 à 16h salle Varèse (Toulouse): Conférence de Christian Lauba et du saxophoniste Richard Ducros. De 16h30 à 18h30 Master class avec le compositeur. De 18h45 à 19h30 : Brasil Sem Fim pour piano par le pianiste Eric Lesage.



Vendredi 1er juillet de 17h30 à 18h30: salle Saint Pierre des Cuisines : rencontre avec Squillante autour de « las Americas » (entrée libre).

A 20h30 salle Saint Pierre des Cuisines:

Christian Lauba, Richard Ducros, Nathanaël Gouin : saxophone et piano - Maison des Vins de Fronton

Samedi 2 Juillet à 20h30 au Domaine le Roc : Ensemble «Squillante», nonette de saxophones : Las Americas (de Christian Lauba).

Mardi 5 Juillet à 20h30 au Domaine St Guilhem (Castelnau d'Estrétefonds) :

Daltin trio jazz (accordéon, basse et batterie).

Vendredi 8 juillet à 21h à la Maison des Vins : ensembles vocaux de l'Orchestre de la cité d'Ingres (autour de l'opéra italien). Marché gourmand et animations musicales dès 18h.

Dimanche 10 Juillet à 18h au château de Castelnau d'Estrétefonds : piano et violoncelle (Julien Gaudinière et Romain Lapeyre). Dégustation du Château Flotis.

Mardi 12 Juillet à 20h30 aux Greniers du Roy (Villemur sur Tarn) : « Hora romanesca » voyage en Transylvanie (quintette pour piano et cordes).

Dégustation Château La Loge

Mercredi 13 Juillet à 20h30 en l'église de Bouloc : concert des professeurs de l'académie Musique en Vigne (piano et chant, piano à 4 et 8 mains, duo violon piano...) Dégustation Châteaux Binest et Boussel

Samedi 16 juillet (heure à préciser) au Château Caze à Villaudric : piano à 4 mains - P. Cassard et C. Pescia

Dimanche 17 Juillet à 18h au Château de Villebrumier : duo Lesage (entre musique classique et musiques d'origine populaire du 20e siècle). Dégustation du Château Laurou

Mardi 19 juillet à 18h30 en l'église de Fronton : concert de l'académie « Musique en Vignes » - Piano, violoncelle et chant des conservatoires de Toulouse, de Montauban, et de la région. Entrée libre et dégustation du Frontibulle sans alcool

Octobre : Concert des vendanges salle de la Negrette à Labastide Saint Pierre (programme et date à définir).



A vos agendas !

Animations proposées par l'Office de Tourisme à la Maison des Vins et du Tourisme :

DU 12 MAI AU 21 JUIN 2016 : exposition sur le Pays Dogon (Mali) et photos d'Alain Gateau.

JEUDI 2 JUIN : à 19h, **dégustation Vins & Charcuteries** avec la Maison Garcia et le Château Flotis - sur réservation au **05.61.74.80.69** ou tourisme-fronton@orange.fr - tarif : 17 euros

SAMEDIS 18 ET 25 JUIN : à 14h, **visites du Vignoble Frontonnais au départ de Toulouse** - La visite commence dans le bus avec un guide accompagnant. Puis vous arrivez à la Maison des Vins et du Tourisme. On vous parlera de l'histoire du vignoble, notamment la légende des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avant de vous proposer une dégustation de vins AOP en présence d'un sommelier. L'exploration se poursuit par la découverte de deux domaines qui développent la négrette. C'est en compagnie de vignerons passionnés que vous dégusterez leurs vins. Tarif : 40 € (transport, guide, dégustations de vins inclus) - RDV : allées Jean-Jaurès (place d'Arménie) - **Réservation obligatoire**

DU 9 JUIN AU 8 SEPTEMBRE : Bienvenue Chai les Vignerons, visite de l'été dans le vignoble avec la visite le 11 août à 18h30 le domaine Le Roc.

LES BUISSONNIERES auront lieu le jeudi 21 juillet à Nohic et le jeudi 4 août au château Clos Mignon.

.....

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 AOUT : 28^{ème} édition de **Saveurs et Senteurs** - Centre-ville de Fronton



Fronton,
Saveurs
& Senteurs

Le Général Arnaud de Baville...

Les allées du Général de Baville : c'est le foirail et ses platanes. Mais qui est le Général de Baville ?



La famille de Baville est originaire de Fronton. Jean Baville, né en 1689, mort en 1753, était marchand à Fronton. Il avait épousé Angélique Labarrière dont il eut 3 enfants. L'un d'eux, Jean-Baptiste, négociant à Fronton, était le père d'Arnaud et de Pierre. Ce dernier, négociant et 2ème consul entre 1787 et 1789, fut aide-major à la Garde Nationale et Maire de Fronton de 1792 à 1800.

Le 11 décembre 1757, Arnaud de Baville voit le jour à Fronton au sein d'une famille de négociants aisés. Arnaud reçoit une solide éducation qui met en valeur ses qualités intellectuelles. Il traversa 3 régimes : l'Ancien Régime, la Première République et le Premier Empire.

En 1776, il s'engage comme simple soldat dans le régiment du Bourbonnais du roi Louis XVI. **En 1780**, promu sergent de grenadiers, il s'embarque pour le Nouveau Monde avec le Général Lafayette et s'allie aux Américains qui luttent contre les Anglais pour l'indépendance de leurs colonies en Amérique. Il participe glorieusement à deux combats navals et à la bataille de Yorktown en Virginie. Après la victoire de l'Amérique et de ses alliés français, **Arnaud de Baville est nommé sous-lieutenant le 15 septembre 1783**.

La Première République Française proclamée en 1792 doit faire face à la coalition des monarchies européennes. **Nommé chef de brigade en 1795**, Arnaud de Baville se distingue à l'Armée du Rhin.

Les militaires qu'il commande lui décernent un chaleureux

certificat en le désignant comme « **un officier brave, actif et intelligent qui a mis en évidence son courage, son dévouement et ses talents guerriers** ».

En 1796, il est nommé **commandant en chef de la Maison Nationale des Invalides** par le ministre de la guerre.

En 1799, il épouse Marie-Thérèse Von Stromberg, dont il aura 3 enfants.

Le 11 décembre 1803, Napoléon Bonaparte le nomme membre de la Légion d'Honneur.

Le destin du Général Baville est lié désormais à l'ambition conquérante de l'Empereur Napoléon.

Il est appelé à la Grande Armée pour participer **en 1807** à la campagne de Pologne contre les Russes. Sa fonction de commandant de place consiste à assurer l'organisation militaire et les travaux de défense des villes conquises. Il assiste à la rencontre de Napoléon et du Tsar Alexandre à Tilsit le 26 juin 1807.

De retour en France, le Général s'installe avec sa famille à Troyes où il se consacre à l'éducation de ses enfants. Admis à la retraite **en 1813** à l'âge de 55 ans, il est remis en activité pour participer à la campagne d'Allemagne. Il assure le commandement de la ville de Pirna puis il sert à Magdebourg, importante forteresse située sur l'Elbe. Il seconde le Général Girard dans la prise de Berlin.

En raison de leur infériorité numérique, les troupes françaises sont battues par l'armée prussienne. **Baville, grièvement blessé, décède à Magdebourg le 24 octobre 1813.** Une lettre adressée à sa veuve témoigne du

courage exceptionnel de ce Général qui a donné son nom à notre foirail.



Une étude écrite par l'historien Jacques Sicart retrace dans le détail le destin de cette figure frontonnaise. La collaboration du Général Maurice Rougevin-Baville, grand Maître de la Commanderie des Vignerons de Fronton et des membres de sa famille en a facilité la réalisation. Merci à eux pour leur concours.



Boudu ! : Bon Dieu !

Exclamation et expression de surprise ou d'agacement. « Boudu que calou aujourd'hui » approximativement « bon Dieu qu'il fait chaud aujourd'hui ».

Notre patrimoine

Le rendez-vous du Syndicat des Vins

Recette accord mets/vin : Poires pochées à la Négrette



Préparation 15 minutes – cuisson 1 h - repos 12 h - pour 4 personnes

1 orange
1 citron
1 bouteille de vin rouge AOP Fronton
20 cl de liqueur de mûres
20 cl de miel liquide
1 bâton de cannelle
2 étoiles de badiane
6 gousses de cardamome verte
4 clous de girofle
8 grains de poivre noir
4 poires encore un peu fermes

- Prélever des rubans de zeste d'orange et de citron avec un couteau économe. En retirer la membrane blanche.
- Choisir une casserole de taille adaptée pour contenir les poires (ni trop petite, ni trop grande). Y verser le vin de Fronton, la liqueur, le miel et 20 cl d'eau. Ajouter les épices et les zestes d'agrumes puis porter à ébullition. Laisser cuire à feu doux pendant 20 min.
- Éplucher les poires et les faire pocher pendant 30 à 40 min ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Veiller à ce que les poires restent toujours immergées dans le jus de cuisson en les maintenant, avec une assiette par exemple. Les laisser refroidir ainsi puis les réserver pendant 12 h au froid. Servir à température ambiante avec des fruits rouges.

Suggestion : Ajouter des bâtons de réglisse dans le jus de cuisson.

A boire avec...

N, Résolument Négrette Château Cransac AOP Fronton, 2012



Cépage : 100% Négrette

Terroir : boulbène, sablo limoneux.

Ce vin est habillé d'une belle robe grenat aux reflets violacés. Le nez présente une jolie palette aromatique, mêlant des arômes de truffe et de violette. La bouche est équilibrée, souple et plaisante sur une matière concentrée bien fondu.

Prix de vente consommateur : 6.60 euros

Château Joliet AOP Fronton, millésime 2012



Cépage : 100% Négrette

Terroir : sur le haut de la deuxième terrasse du Tarn, avec des sols profonds limoneux boulbènes. Cette cuvée 100% Négrette est une sélection des meilleures parcelles du domaine et se traduit par deux mots : élégance et raffinement. Fleuron du Château Joliet, cette cuvée « Négrette », est agréable à boire dans sa jeunesse. D'une robe séduisante rouge cerise, ce vin développe des arômes de petits fruits rouges (mûres) et de violette et de pivoine, avec en bouche un évocation de réglisse et une pointe d'épices douces: bref un vin tendre et charmeur...

Prix de vente consommateur : 6.80 euros

Expressions politiques

Les budgets communaux et les autorisations d'urbanisme relatives aux commerces sont parfois soumis à de mauvaises interprétations par la cause de mauvaise foi ou par défaut de compétences

Les finances de toutes les communes de France sont mises à mal par des décisions gouvernementales qui se résument ainsi : en 2015, baisse de l'impôt sur le revenu national de 3,2 milliards € compensée notamment par une baisse des dotations aux communes de 3,5 milliards € qui a eu pour conséquence la baisse des investissements publics locaux de 4,6 milliards € et malheureusement une hausse des impôts locaux de 4,7 milliards €. Les Maires de France appellent cela le transfert d'impopularité fiscale. Face à cette situation nationale et face aux enjeux de notre ville, deux positions divergent. La première est d'expliquer à tous et de prendre les décisions en responsabilité. La seconde consiste à donner des chiffres farfelus et s'abstenir au moment du vote des taux. C'est inconscient et irresponsable.

Pour les ouvertures de commerces, deux positions identiques. Dans le cadre de la liberté d'entreprendre et d'installation datant de deux siècles, soit on accompagne les légitimes créations de commerces dans le strict et unique respect des lois de l'urbanisme. Soit on prétend que les communes peuvent autoriser ou interdire l'ouverture de magasins afin de gérer la concurrence. C'est inconscient et irresponsable.

En conclusion, l'utilisation d'informations fausses ou tronquées, de création de rumeurs calomnieuses dans un seul objectif électoraliste est indigne de toute personne qui prétend mériter la confiance de citoyens. Elles ne peuvent se comprendre que comme un aveuglement militant qui se refuse à l'analyse, à la compréhension, de peur d'être obligé de changer d'avis ou de partager un avis. « Le moteur de l'aveuglement est l'attente d'une situation ». Il est à craindre que cette posture ne voit venir que le discrédit et donc l'indignité.

Hugo Cavagnac,
Pour le groupe Unis pour Fronton

Frontonnaises, Frontonnais,

Le 8 avril 2016

Budget 2016

Nos divergences sur certains sujets sont réelles.

Nous n'avons pas voté l'augmentation des taux d'imposition, car nous l'avons jugée trop importante.

Le projet zone de loisirs, pour lequel nous avons un seul document de travail, estimé à 4 ou 5 millions €, est certes une belle promesse électoraliste mais nous avons des craintes sur le financement.

M. le Maire insiste à chaque réunion sur la baisse des subventions, ce qui est vrai, alors il est légitime de nous interroger... Par ailleurs, il nous annonce un schéma directeur pour ce projet à 20/30 ans : si nous avions pu en parler en conseil, nos échanges auraient été différents.

Vous voyez il n'y a pas de posture dans tout cela.

Nous avons aussi dit que nous étions tout à fait satisfaits de la proposition d'une cuisine centrale intercommunale puisque nous l'avions faite au mandat précédent.

Nous continuons à vous demander M. le Maire, un marché de producteurs le week end pour répondre aux besoins des habitants et redynamiser le centre ville délaissé.

Ce texte synthétise notre sentiment, le nombre de caractères qui nous est imposé ne nous permet pas de nous expliquer davantage, aussi nous vous invitons à nous suivre sur notre site « www.fenetresurfronton.fr ».

Corinne Stragier,
Porte-parole du groupe « Fronton : ensemble pour demain »

En route vers... ...les années 60'



Samedi 4 et Dimanche 5 juin 2016

Centre-ville - FRONTON

Exposition de voitures anciennes

Rallye promenade dans le Vignoble du Frontonnais
arrêt au Château Caze et dégustation du Château Joliet
à la Maison des Vins et du Tourisme

Réservations : Office de Tourisme
05 61 74 80 69



FESTIVAL
DU 17 JUIN AU
19 JUILLET 2016

www.musiqueenvignes.com



◆ VENDREDI 17 JUIN - 20H30
Récital de Florent FÉRAL, piano

WEEK-END AVEC CHRISTIAN LAUBA,
Compositeur en mouvement et parrain de Musique en Vignes 2016

◆ JEUDI 30 JUIN au Conservatoire de Toulouse
Conférences et Master-Class

◆ VENDREDI 1ER JUILLET
17H30 Rencontre avec SQUILLANTE
20H30 : Christian LAUBA, Richard DUCROS
et Nathanaël GOUIN

◆ SAMEDI 2 JUILLET - 20H30
SQUILLANTE, nonette de saxophones

◆ MARDI 5 JUILLET - 20H30
TRIO DALTIN

◆ VENDREDI 8 JUILLET
18h00 : Marché gourmand
21h00 : L'Orchestre de la Cité d'Ingres,
ensembles vocaux de Montauban

DIMANCHE 10 JUILLET - 18H00
Julien GAUDINIÈRE et Romain LAPEYRE
piano et violoncelle

MARDI 12 JUILLET - 20H30
Quintette HORA ROMANESCA
cordes et piano

MERCREDI 13 JUILLET - 20H30
Concert des professeurs de
l'Académie Musique en Vignes

SAMEDI 16 JUILLET - 20H30
Philippe CASSARD et Cédric PESCHIA
piano à quatre mains

DIMANCHE 17 JUILLET - 18H30
DUO LESAGE
violon et piano

MARDI 19 JUILLET - 18H30
Concert de l'Académie Musique en Vignes



Dégustation après chaque concert...!

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
MAISON DES VINS ET DU TOURISME DE FRONTON 05 61 74 80 69
Licence 2^e catégorie : n°2-1052865 / Licence 3^e catégorie : n°3-1052866

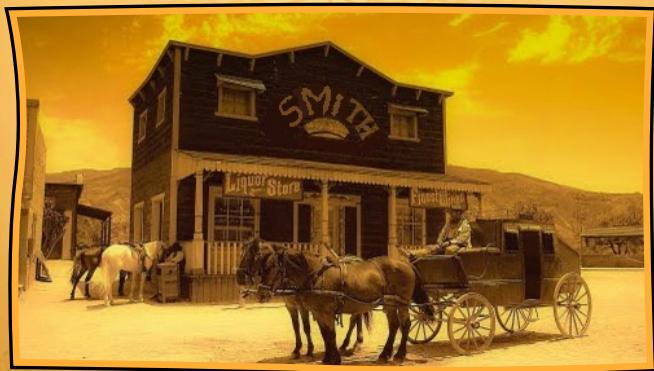
Retrouvez nous sur <https://www.facebook.com/musiqueenvignes>

Le service Enfance - Jeunesse de la Ville
présente

FESTIDAY 5

Le Far West jusqu'à FRONTOWN

Samedi 11 Juin
Espace Gérard Philipe

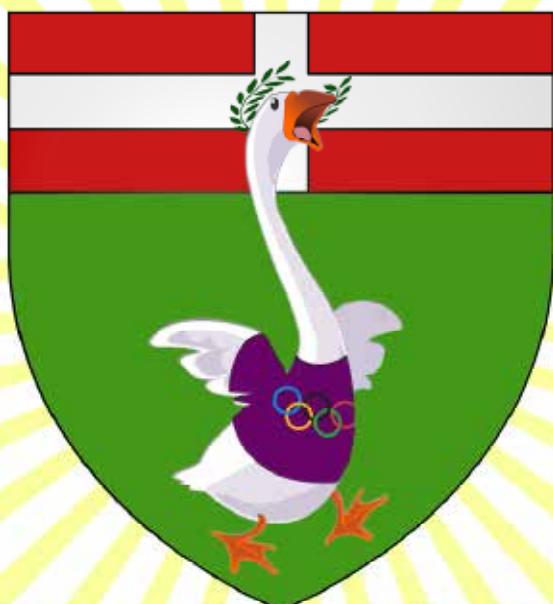


14H00: inscription au grand jeu
16H00: gouter offert
17H00: spectacle des enfants
19H00: apéritif offert



La Ville et ses associations présentent

LES OLYMPIADES FRONTONNAISES



les 26 et 27 août 2016

REUNION D'INFORMATION PUBLIQUE :

JEUDI 26 MAI - 20h30
ESPACE GERARD PHILIPPE

